



Extrait du SNES HORS DE FRANCE

<http://hdf.snes.edu/spip.php?article798>

# Postes à pourvoir dans le réseau culturel, linguistique, éducatif, scientifique, technique et de recherche du **MEAE** **MEAE - rentrée 2020**

Date de mise en ligne : 11 juillet 2019

- MEAE - Recrutement -

---

SNES HORS DE FRANCE

---

La note de service est parue au [BO n° 26 du 27 juin 2019](#).

Cet appel à candidatures concerne les postes à pourvoir dans un service ou un établissement relevant du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) et les postes en Alliance Française.

## Conditions à remplir par les candidats

**Ces postes sont ouverts à l'ensemble des personnels titulaires du MENJ et du MESRI**, en activité, en disponibilité, en congé parental ou en détachement, ainsi qu'aux agents titulaires de tous les établissements publics sous tutelle du MENJ et MESRI.

Les candidats doivent **justifier au minimum de 2 années de service effectif en qualité de titulaire dans leur dernier corps de titularisation et ne pas avoir passé plus de 7 années à l'étranger, à quelque titre que ce soit, au cours des 10 années qui précèdent la candidature**. Ils doivent informer leur supérieur hiérarchique de leur acte de candidature pour un poste à l'étranger.

Les personnels titulaires du MEN et du MESRI recrutés sur ces postes seront placés en **position administrative de détachement**. La note de service rappelle que le détachement n'est pas de droit et reste soumis aux nécessités de service. Pour les personnels de l'enseignement scolaire, la DGRH sollicite l'avis des autorités académiques concernées avant de prononcer le détachement ou le refus de détachement.

## Liste des postes à pourvoir

**La première liste de postes (dite "transparence 1") est ouverte jusqu'au 11 août 2019.**

De septembre 2019 et à juin 2020, des publications de postes complémentaires seront effectuées ; il est donc conseillé de consulter régulièrement le site dédié en cours d'année. La publication des postes à pourvoir et de leurs profils est exclusivement effectuée par le MEAE sur le site dédié :

<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/transparenceext>.

Afin de guider les postulants dans leurs choix de postes et de fonctions, le MENJ et MESRI ont publié sur leur site Afet une description précise des différentes fonctions exercées dans le réseau du MEAE :

<https://www.afet.education.gouv.fr/afet/modedemploi/fichemetier>

## Constitution et transmission du dossier de candidature

Le respect scrupuleux de l'ensemble de la procédure exposée dans la note de service détermine la recevabilité du dossier de candidature, tant par le MENJ et le MESRI que par le MEAE.

**Au plus tard le 18 août**, les candidats titulaires du MEN et du MESRI doivent **déposer un CV et formuler des vœux de postes sur le site Afet** : <http://www.afet.education.gouv.fr>. Les vœux peuvent être modifiés jusqu'au

18 août. Le CV peut être modifié tout au long de l'année, notamment en vue de la participation à une "transparence" ultérieure.

**4 vœux au maximum** peuvent être formulés par appel à candidatures ("transparence"). **La rubrique "motivation" est essentielle** dans l'étude des vœux et doit démontrer la parfaite adéquation entre le profil du candidat et celui du poste.

Dans le courant de la première semaine de septembre, les candidats recevront, à leur adresse électronique, **un accusé de réception** qui permettra d'attester la candidature et les vœux émis.

**Parallèlement à la saisie sur le site Afet, un dossier de candidature doit être déposé sur le site du MEAE :** <https://pastel.diplomatie.gouv.fr/transparenceext>.

Dès la première "transparence", après saisie en ligne sur le site du MEAE, puis à chaque "transparence", **les candidats aux postes à profils scientifiques, universitaires, technologiques et de recherche enverront, par retour de courriel, à la Délégation aux affaires européennes et internationales, DAEI ( [mobiliteetranger.daei@recherche.gouv.fr](mailto:mobiliteetranger.daei@recherche.gouv.fr)),** le dossier « export » que le MEAE transmet en pièce attachée au format pdf lors de l'envoi de l'accusé de réception électronique.

**Les candidats sélectionnés seront convoqués en entretien par le MEAE et en informeront les services de leur ministère** afin de préparer au mieux le soutien de leur candidature lors des commissions, auxquelles participent le MENJ et le MESRI. Les services à contacter sont :

- ▶ le département de l'internationalisation et de la valorisation du système scolaire à la DREIC du MENJ et du MESRI, [dreic.postes-etranger@education.gouv.fr](mailto:dreic.postes-etranger@education.gouv.fr) ;
- ▶ la mission de la formation, des parcours professionnels et de la mobilité internationale à la DGRH du MENJ, [dgrh.postes-etranger@education.gouv.fr](mailto:dgrh.postes-etranger@education.gouv.fr) ;
- ▶ la délégation aux affaires européennes et internationales à la DAEI du MESRI, [mobiliteetranger.daei@recherche.gouv.fr](mailto:mobiliteetranger.daei@recherche.gouv.fr).

**Syndiqué(e)s : si vous souhaitez un suivi de votre candidature, vous pouvez nous envoyer un courriel, à l'adresse [hdf@sned.edu](mailto:hdf@sned.edu), avec la liste des postes sur lesquels vous avez postulé.**